

Recensement de la population de mérou brun (*Epinephelus marginatus*) du Parc national de Port-Cros

Responsable scientifique : S. RUITTON

Convention de partenariat PNPC / GEM.

Date : 13 - 17 octobre 2014.

Participants : 12 plongeurs GEM et 4 PNPC

Le recensement de la population du mérou brun du Parc national de Port-Cros a été effectué tous les 3 ans en octobre, de 1993 à 2011, en suivant le même protocole par relevés visuels en plongée scaphandre et en apnée.

En 2014, seuls les recensements en plongée scaphandre ont eu lieu et 579 individus de mérous ont été dénombrés entre 3 et 40 m de profondeur dans les sites explorés en plongée scaphandre (dans la suite du document nous parlerons des sites profonds). Au niveau des mêmes sites, 164 corbs ont été comptés en 2014.

L'effectif de mérous inventoriés est stable par rapport à 2011 où 569 individus avaient été recensés en scaphandre. Au cours du temps, le pourcentage d'augmentation de la population a généralement eu tendance à diminuer et la population de mérous semble actuellement stable dans les sites prospectés en scaphandre.

Cette constatation est valable à l'échelle de Port-Cros, mais chaque site montre des variations particulières comme à la Gabinière (augmentation de 22,5%) ou au Sud-Est de Port-Cros (diminution de 24,3%). Ces variations résultent probablement de mouvements d'individus entre les sites. Il serait important que pour le prochain recensement d'octobre 2017, des solutions soient trouvées aux niveaux réglementaire et administratif afin que le protocole d'inventaire puisse à nouveau être respecté dans son intégralité (plongée bouteille et apnée). Ce protocole utilisant des techniques d'investigation complémentaires est le seul à permettre le recensement des jeunes individus (présents dans les petites profondeurs) et de poursuivre la série exceptionnelle de données sur l'évolution des populations de ce poisson dans une AMP de référence. Cette donnée scientifique est essentielle pour évaluer l'état de la population de mérous autour de Port-Cros et notamment ses capacités de reproduction et l'efficacité des mesures de protection sur l'espèce.